

PLAN DE **MODERNISATION** **DE LA JUSTICE**



**Approuvé par la Réunion Plénière du
Conseil Général du Pouvoir
Judiciaire du 12 novembre 2008**

• 1e PARTIE:

- Plan de Modernisation
- Intégrale

• 2e PARTIE:

- Plan d'Action Immédiate pour l'amélioration de la Justice
- Actions à court terme



1e PARTIE:
PLAN DE MODERNISATION
DE LA JUSTICE



**CONSEIL GENERAL DU
POUVOIR JUDICIAIRE**

1. IMPLANTATION DU BUREAU JUDICIAIRE
1.1) Organisation de l'implantation
1.2) Structure
1.3) Ressources humaines
1.4) Ressources matérielles
1.5) Autres éléments

2- RESTRUCTURATION DE L'ORGANIGRAMME ET CIRCONSCRIPTIONS JUDICIAIRES
2.1) Etude charge de travail
2.2) Nouvelle carte judiciaire
2.3) Autres éléments

3- APPLICATION DES NOUVELLES TECHNOLOGIES (E-JUSTICE)
3.1) Partager information (inter-conivialité)
3.2) Transparence et accessibilité avec citoyen (Loi 1172007)
3.3) Amélioration organisation et bureau judiciaire
3.4) Amélioration instruments pour politique judiciaire
3.5) Moyens techniques salles audience

4- CARACTÈRE EFFECTIF DES MESURES DE LA CHARTE DES DROITS ET DU PLAN DE TRANSPARENCE JUDICIAIRE
4.1) Organisation des mesures
4.2) Justice plus transparente
4.3) Justice plus compréhensible
4.4) Justice plus attentive
4.5) Justice adaptée à des personnes vulnérables
4.6) Protections des données personnelles



5- SUIVI ET AMELIORATION DE L'ACTIVITÉ DES ORGANES JUDICIAIRES
5.1) Suivi et contrôle de l'activité
5.2) Encouragements à l'activité judiciaire
5.3) Rationnalisation de la situation d'intérim
5.4) Gestion des ressources humaines

6. ELAN DES REFORMES PROCESSUELLES
6.1) Jugements rapides civils
6.2) Nouveau procès pénal
6.3) Médiation civile et pénale
6.4) Procès civils normes UE
6.5) Réformes réduction caractère litigieux
6.6) Double instance pénale
6.7) Réforme cassation civile
6.8) Organes spécifiques affaires mineurs
6.9) Registres Civils: sortie du système judiciaire

7- STATUT DU JUGE
7.1) Structure carrière judiciaire et promotion professionnelle
7.2) Nomination et dotations de postes
7.3) Protection sociale du Juge
7.4) Rétributions
7.5) Substitutions
7.6) Relation Juge-organes de gouvernement
7.7) Relation CGPJ-Associations

8- ORGANISATION TERRITORIALE DE L'ETAT
8.1) Assemblées Générales des Magistrats
8.2) Communautés Autonomes
8.3) Langues officielles

1- IMPLANTATION DU BUREAU JUDICIAIRE

1.1) Organisation de l'implantation	1.1.1.- Programmation de l'implantation généralisée dans tous les territoires
	1.1.2.- Définition et implantation homogène des services communs de procédure
	1.1.3.- Elan des réformes de procédure
	1.1.4.- Mécanismes de collaboration entre institutions
1.2) Structure	1.2.1.- UPAD
	1.2.2.- Services communs de procédure
	1.2.3.- Unités Administratives
1.3) Ressources Humaines	1.3.1.- Fonctions du Juge
	1.3.2.- Fonctions du Secrétaire-Huissier
	1.3.3.- Fonctions Corps Fonctionnaires
	1.3.4.- Relations postes de travail
1.4) Ressources Matérielles	1.4.1.- Architecture judiciaire
	1.4.2.- Adaptation systèmes gestion de procédure
	1.4.3.- Transferts successifs dossiers judiciaires
1.5) Autres éléments	1.5.1.- Inspection du bureau judiciaire
	1.5.2.- Mécanismes de coordination et de solution de conflits
	1.5.3.- Formation

2.- RESTRUCTURATION DE L'ORGANIGRAMME ET CIRCONSCRIPTIONS JUDICIAIRES

2.1) Charge de travail	2.1.1. Etude sérieuse et raisonnable de la charge de travail
2.2) Nouvelle carte judiciaire	2.2.1. Nombre et type d'organes judiciaires
	2.2.2. Prévision de places nécessaires pour une programmation sur 5 ans, qui prenne en compte les places de création nouvelle, les départs à la retraite et les départs prévisibles temporaires comme définitifs
	2.2.3. Redistribution des organes juridictionnels
2.3) Autres éléments	2.3.1.- Juges volants adscrits aux Tribunaux Supérieurs de Justice, en nombre suffisant pour garantir les substitutions
	2.3.2.- Réflexion sur la restructuration des organes unipersonnels et leur substitution par des Tribunaux avec une organisation de type fonctionnel, dotés du nombre suffisant de Juges (personnel mieux adapté aux nécessités, éviter les problèmes dérivés de vacance, assignation des affaires objective et avec garantie de juge naturel prédéterminé par la Loi)

3.- APPLICATION NOUVELLES TECHNOLOGIES (E-JUSTICE)

3.1) Partager l'information (inter-convivialité)	3.1.1.- Inter-convivialité interne (entre organes judiciaires): * Dans un système de gestion de procédure: transferts successifs des dossiers, recours, commissions rogatoires. * Entre systèmes de gestion de procédure: compatibilité * Protocoles unifiés de Registre et Archives
	3.1.2.- Inter-convivialité externe: * Avec d'autres Administrations et entités. Optimisation du Point Neutre Judiciaire (PNJ) * Avec citoyens et professionnels
	3.1.3.- Connexion avec Ministère Public
	3.1.4.- Connexion sûre avec Forces et Corps de Sécurité de l'Etat (réception électronique des procès-verbaux, communication électronique bi-directionnelle, émission électronique d'ordres de recherche et capture et leur enregistrement, connaissance par tous les organes judiciaires des ordres de recherche et capture émis par eux et en attente d'exécution)
3.2) Transparence et accessibilité (citoyen-Loi 11/2007)	3.2.1.- Instruments Web: * Transparence. * Amélioration de l'accès à la justice * Usage des langues officielles * Formulaires électroniques
	3.2.2.- Actes avec effets juridiques par TIC
3.3) Amélioration Organisation et du bureau judiciaire	3.3.1.- Dossier électronique et chemises électroniques de preuve
	3.3.2.- Communications électroniques et présentations électroniques d'écrits. Signature digitale
	3.3.3.- Révision de la généralisation et utilisation des applications processuelles
	3.3.4.- Systèmes de gestion de procédure: renforcement de la gestion et contrôle efficace du bureau judiciaire par ses responsables
	3.3.5.- Gestion informatisée des organes de gouvernement interne des Tribunaux et Cours de Justice
	3.3.6.- Digitalisation des archives judiciaires
	3.3.7.- Scanner d'écrits et documents non électroniques
3.4) Amélioration instruments pour politique judiciaire	3.4.1. Statistique reliée au système de gestion de procédure
	3.4.2. Instruments de mesure de l'activité des organes judiciaires
3.5) Moyens Techniques pour la salle d'audiences	3.5.1. Enregistrement des audiences dans tous les ordres juridictionnels
	3.5.2. Systèmes de vidéoconférences
	3.5.3. Projection de documents écrits et audiovisuels

4.- CARACTERE EFFECTIF DES MESURES DE LA CHARTE JUDICIAIRE DROITS ET PLAN DE TRANSPARENCE JUDICIAIRE

4.1) Organisation des mesures	4.1.1.- Charte de Droits: Programme d'action d'amélioration de la qualité du service public de la justice dans son rapport avec les citoyens
	4.1.2.- Programme d'Implantation du Plan de Transparence Judiciaire
4.2) Justice plus transparente	4.2.1.- Information générique procédures judiciaires
	4.2.2.- Information activité organes juridictionnels
	4.2.3.- Information des règlements
	4.2.4.- Information de l'état du procès à qui en a un intérêt légitime
4.3) Justice plus compréhensible	4.3.1.- Termes dans actes processuels écrits
	4.3.2.- Langage utilisé en audiences et comparutions
	4.3.3.- Formulaires
4.4) Justice plus attentive	4.4.1.- Accueil, attention personnalisée et identification
	4.4.2.- Ponctualité et caractère moins lourd de la comparution
	4.4.3.- Protection des témoins et victimes
	4.4.4.- Attention aux personnes qui ne parlent pas ou ne comprennent pas la langue de l'organe judiciaire
4.5) Justice adaptée à des personnes vulnérables	4.5.1.- Victimes du délit
	4.5.2.- Mineurs
	4.5.3.- Personnes handicapées
	4.5.4.- Immigrés
4.6) Protection des données personnelles	4.6.1.- Archives sur support papier
	4.6.2.- Archives informatisées
	4.6.3.- Publicité de sentences
	4.6.4.- Publicité des accords du CGPJ et des organes de gouvernement interne des Tribunaux et Cours de Justice

5.- SUIVI ET AMÉLIORATION DE L'ACTIVITÉS DES ORGANES JUDICIAIRES

5.1) Suivi et contrôle de l'activité judiciaire	5.1.1.- Instruments de statistiques: Homogénéisation et apport de données en temps réel
	5.1.2.- Réorientation de l'Inspection vers le diagnostic de problèmes et les propositions de solutions (audits de fonctionnement)
	5.1.3.- Programme de détection précoce et action urgente dans organes avec problèmes
	5.1.4.- Reformulation du système d'évaluation de l'activité juridictionnelle, en le détachant de la productivité, et si possible de la rémunération
	5.1.5.- Programme d'évaluation de la qualité de la justice, en incluant une réflexion sur la convenance de vérifications externes de la qualité
5.2) Encouragements de l'activité judiciaire	5.2.1.- Programmes de stimulants pour Juges, Secrétaires-Huissiers et fonctionnaires de l'Administration de Justice
	5.2.2.- Modèles de qualité et reconnaissance publique
	5.2.3.- Participation à des programmes internationaux qui récompensent les bonnes pratiques en qualité de la justice
5.3) Rationnalisation de la situation d'intérim	5.3.1.- Formation adéquate, y compris dans ce cas programmes de formation spécialisée, en collaboration avec les services d'emploi avant la nomination
	5.3.2.- Modèles de qualité et reconnaissance publique
	5.3.3.- Désignation rapide des intérimaires
5.4) Fonctionnaires au service de l'Administration de Justice	5.4.1.- Couverture immédiate des vacances
	5.4.2.- Programmation sur 5 ans des places nécessaires
	5.4.3.- Bourse de titulaires en prévision de la couverture de départs et substitutions
	5.4.4.- Mobilité fonctionnelle et géographique limitée

6.- ELAN DES REFORMES ORGANIQUES ET PROCESSUELLES

6.1) Jugements rapides civils

6.2) Nouveau procès pénal

6.3) Médiation civile et pénale

6.4) Procès civils régulés par normes de l'UE

6.5) Réformes pour la réduction du caractère litigieux:

- * ampliation de la procédure pénale abrégée
- * Limitation de recours
- * Organes de réclamation administrative
- * Etc

6.6) Double instance pénale

6.7) Réforme de la cassation civile

6.8) Organes spécifiques pour la résolution de conflits mineurs

6.9) Registres civils: sortie du système judiciaire

6.10) Développement des prévisions statutaires

7.- STATUT DES MEMBRES DE LA CARRIERE JUDICIAIRE

7.1) Structure de la carrière judiciaire et promotion professionnelle	7.1.1.- Carrière judiciaire: Structure et modèle d'accès
	7.1.2.- Flexibilité du changement d'ordre juridictionnel
	7.1.3.- Suppression de l'obligation de mutation pour avancement
	7.1.4.- Spécialisation
	7.1.5.- Promotion professionnelle effective
	7.1.6.- Réflexion sur une possible structure fonctionnelle des organes judiciaires unipersonnels d'une même circonscription
7.2) Nominations et dotation de postes	7.2.1.- Régime de dotation de postes
	7.2.2.- Effets de la prestation de services dans le même ordre juridictionnel pendant un certain temps pour la dotation de postes (exigence de temps "immédiatement antérieur")
	7.2.3.- Nominations discrétionnaires. Critères et procédure
	7.2.4.- Transparence dans la dotation de postes et dans les nominations discrétionnaires
7.3) Protection sociale du Juge	7.3.1.- Conciliation effective entre vie de famille et vie professionnelle
	7.3.2.- Système de prévention de risques professionnels
	7.3.3.- Retraite par l'âge et pour incapacité
	7.3.4.- Retraite partielle par l'âge ou pour incapacité
	7.3.5.- Révisions médicales périodiques
	7.3.6.- Congés
	7.3.7. Assurance de responsabilité civile et défense juridique
7.4) Rétributions	7.4.1.- Adéquation des rétributions
	7.4.2.- Régime de rétribution des gardes
	7.4.3.- Cadre de négociation avec Ministère de la Justice
7.5) Substitutions	7.5.1.- Régime de substitutions par membres de la carrière judiciaire
	7.5.2.- Régime de substitutions par Juges Substituts et Magistrats suppléants
	7.5.3.- Réflexion sur existence de places judiciaires pour substitutions, et sur Juges "volants" adscrits à Présidents TSJ pour la couverture de vacances
7.6) Relation Juge-organes de gouvernement	7.6.1.- Plan de transparence CGPJ
	7.6.2.- Demandes de Juges au CGPJ et à des organes de gouvernement interne des Tribunaux et Cours de Justice: signature digitale, courrier électronique "@poderjudicial.es"
	7.6.3.- Régime de publicité des accords du CGPJ et des Assemblées Générales des Magistrats
	7.6.4.- Optimisation de "l'Extranet de Juges et Magistrats" et du courrier électronique "@poderjudicial.es"
	7.6.5.- Instruction électronique des dossiers dans des organes de gouvernement
7.7) Relation CGPJ-Associations	7.7.1.- Règlement des associations

8.- ORGANISATION TERRITORIALE DE L'ETAT

8.1) Assemblées Générale des Magistrats des Tribunaux Supérieurs de Justice	8.1.1.- Décentralisation du CGPJ en faveur des Assemblées Générales des Magistrats
	8.1.2.- Renforcement des Assemblées Générales des Magistrats
	8.1.3.- Compétences des Assemblées Générales des Magistrats pour la révision et l'exécution de l'organigramme, quand il ne contient pas de réforme législative
8.2) Communautés Autonomes	8.2.0.- Développement des prévisions statutaires
	8.2.1.- Pleines compétences en matière de personnel au service de l'Administration de Justice du Livre VI LOPJ, avec les exceptions qu'il se doit pour garantir l'homogénéité: programme unique, transfert, mais aussi procédure disciplinaire et classification commune des infractions
	8.2.2.- Inciter la participation des C.A. dans les comptes de dépôts et consignations sous la forme prévue dans les Statuts d'Autonomie
	8.2.3.- Compétence des C.A. en matière de Tribunaux de Paix et de petites réclamations
8.3) Langues officielles	8.3.1.- Garanties des droits linguïstiques des citoyens (Charte Européenne de Langues Régionales ou Minoritaires)

CALENDRIER

Mesures à court terme	31-5-2009
Mesures à moyen terme	31-5-2009
Mesures à long terme	31-12-2011
Révision de l'application	Fin de la période du mandat actuel du CGPJ

2e PARTIE:
PLAN D'ACTION
IMMEDIATE



CONSEIL GENERAL DU POUVOIR JUDICIAIRE

PLAN D'ACTION IMMEDIATE POUR **L'AMELIORATION DE LA JUSTICE**

NATURE:

- * Actions à court terme

- * Cadre double:
 - Zone de compétences CGPJ: adoption de mesures
 - Zones propres aux institutions avec compétences sur ressources matérielles et humaines:
Elan d'actions

ELAN ET ACTION **TRAVAUX CGPJ:**

- * Commission de Modernisation et Informatique

CONTENU:

- * A) Coordination de programmes et applications informatiques de l'Etat et des Autonomies
- * B) Amélioration des systèmes informatiques de gestion processuelle
- * C) Formation de fonctionnaires intérimaires et réduction de leur nombre, par l'introduction d'améliorations urgentes dans la gestion du personnel de l'Administration de Justice, qui contribueront à une plus grande efficacité du service public
- * D) Elan de mesures nécessaires pour une conciliation effective entre la vie professionnelle et vie familiale
- * E) Encouragement à l'adoption de systèmes de prévention de risques professionnels, qui respectent les préceptes de salubrité et la sécurité au travail
- * F) Autres actions à court terme

A) Coordination de programmes et applications informatiques d'Etat et d'Autonomies

• Finalités:

- Garantir le caractère effectif du Test de Compatibilité approuvé par l'Assemblée Plénière le 12 avril 2007

*** Actions:**

- A.1) Rapport sur l'application du Test de Compatibilité
- A.2) Programme de mesures pour rendre effectif le Test de Compatibilité

B) Amélioration de systèmes informatiques de gestion processuelle

*** Finalités:**

- Caractère obligatoire de l'usage de systèmes de gestion processuelle de la part de ses usagers
- Etablissement de standards minimum d'homogénéité que doivent appliquer ces systèmes
- Normalisation: Homogénéité de registre de données, démarches, résolutions
- Contrôle et suivi: augmentation de l'efficacité dans la gestion et le contrôle des tâches dans le bureau judiciaire de la part de ses responsables, contrôle de délais et alarme
- Statistique: adaptation des systèmes de gestion processuelle pour permettre un traitement statistique adéquat des données
- Amélioration de la relation avec les citoyens et professionnels: accès à l'affaire pour en consulter la situation, notifications, présentation d'écrits
- Amélioration de la protection des données à caractère personnel.

*** Actions:**

- B.1) Réforme du Règlement 1/2005, des Aspects Accessoires des Actions Judiciaires, en relation avec tous les éléments qui seront nécessaires au caractère effectif des finalités précédentes d'amélioration des systèmes informatiques de gestion processuelle
- B.2) Rapport sur le fonctionnement des systèmes de gestion processuelle avec les points précédents: diagnostic et propositions d'amélioration

- B.3) Suivi des propositions d'amélioration

C) Formation de fonctionnaires intérimaires et réduction de leur nombre, par l'introduction d'améliorations urgentes dans la gestion du personnel de l'Administration de Justice, qui contribueront à une plus grande efficacité de service public

* Finalités:

- Fournir la couverture immédiate des places vacantes
- Apporter une formation adéquate
- Rationnaliser la bourse d'intérimaires
- Garantir la désignation rapide d'intérimaires

* Actions:

- C.1) Rapport sur la situation des fonctionnaires intérimaires
- C.2) Programme d'amélioration de la gestion des fonctionnaires intérimaires

D) Impulsion de mesures nécessaires pour une conciliation effective entre vie professionnelle et vie familiale

* Finalités:

- Adapter le statut de la carrière judiciaire aux améliorations de la Fonction Publique en matière de conciliation entre la vie professionnelle et la vie familiale, en prenant en compte les singularités propres à la fonction juridictionnelle
- Faciliter l'accès aux activités de formation des membres de la carrière judiciaire qui ont des charges familiales

* Actions:

- D.1) Elan de réforme du Règlement 1/1995, de Carrière Judiciaire, pour l'adapter au règlement de la fonction publique
- D.2) Rapport sur mesures pour faciliter la participation dans les activités de formation de personnes avec charges familiales, et postérieure incorporation des mesures au Plan de Formation
- D.3) Rapport sur la suppression de la mutation forcée par avancement et ses conséquences

E) Encouragement à l'adoption de systèmes de prévention de risques professionnels qui appliquent les préceptes de salubrité et sécurité dans le travail

*** Finalités:**

- Etablir un système de prévention de risques professionnels: mesures nécessaires pour promouvoir la sécurité et la santé dans le travail des Juges et Magistrats, par application des critères et principes de la Loi 31/1995, de Prévention de Risques Professionnels, aux particularités d'organisation et caractéristiques singulières des fonctions dont ils ont la charge.
- Améliorer le niveau de protection des membres de la carrière judiciaire dans les cas de maladies professionnelles.
- Réaliser une réflexion sur la retraite pour incapacité

*** Actions:**

- E.1) Elaboration d'un plan de Prévention de Risques professionnels
- E.2) Création d'une commission de sécurité et santé au travail, avec la participation des Associations Judiciaires
- E.3) Liste des Maladies Professionnelles des Juges et Magistrats
- E.4) Etude sur le traitement juridique des maladies professionnelles: réformes de normes pour relever le niveau de protection
- E.5) Etude sur la retraite pour incapacité

F) Autres mesures

*** Finalités:**

- Réaliser et lancer une série d'actions à court terme du Plan de Modernisation de la Justice

*** Actions:**

- F.1) Approbation du Règlement des Associations
- F.2) Approbation de critères guide pour les nominations en attente
- F.3) Lancer la réforme de la norme sur rétributions dans le but de favoriser son détachement de la productivité
- F.4) Etablir des critères pour la nouvelle inspection
- F.5) Favoriser les élans nécessaires à l'implantation du nouveau bureau judiciaire
- F.6) Encourager l'établissement d'un réseau de vidéoconférences
- F.7) Décentralisation du CGPJ dans les Assemblées Générales des Magistrats des Tribunaux Supérieurs de Justice
- F.8) Renforcement des Assemblées Générales de Magistrats: dotation adéquate de ressources personnelles et matérielles, mise en oeuvre du système de gestion informatisée, y compris un link digital avec le CGPJ pour l'envoi/réception des rapports, accords, ...
- F.9) Utilisation de la signature digitale dans les relations de Juges et Magistrats avec le CGPJ: caractère effectif de la dotation de signature digitale aux membres de la carrière judiciaire, et adéquation du Registre du CGPJ
- F.10) Page web [www.poderjudicial.es] dans les différentes langues officielles

- F.11) Encourager la participation des C.A. dans les comptes de dépôts et consignations sous la forme prévue dans les Statuts d'Autonomie